



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Laon, le 29 SEP. 2016

académie
Amiens

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Académie d'Amiens

Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de l'Aisne

Division du premier degré
Bureau DIPRED 2

DIPRED/LB/SMAT/2016-2017/N°64

Dossier suivi par :
Luc BOUVET
Chef de division
Sandrine MISMAQUE
Chef de bureau
Agnès THOMAS
Gestionnaire

Téléphone : 03 23 26 22 23
Télécopie : 03 23 26 26 14
Courriel : dipred2-gc02@ac-amiens.fr

Cité administrative
02018 Laon cedex

Horaires d'ouverture :
8h30 / 12h - 14h / 17h30
du lundi au vendredi
ou sur rendez-vous

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale,
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale de l'Aisne

à

Mesdames et messieurs les inspecteurs (trices)
de l'éducation nationale
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et messieurs les directeurs (trices)
d'école
Mesdames et messieurs les enseignants
du 1^{er} degré

Objet : Inscription à l'examen du certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) – session 2017

Références : Décret n° 2004-13 du 5 janvier 2004 modifié créant le CAPA-SH, Arrêté du 5 janvier 2004 modifié relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du CAPA-SH, Arrêté du 5 janvier 2004 relatif aux options du CAPA-SH et du certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap, Arrêté rectoral du 9 septembre 2016 concernant l'ouverture d'une session d'examen pour l'obtention du CAPA-SH en 2017

J'ai l'honneur de vous informer de l'ouverture du registre des inscriptions à l'examen pour l'obtention du CAPA-SH **du jeudi 13 octobre au jeudi 10 novembre 2016**.

Conditions d'inscription

L'examen du CAPA-SH est ouvert aux instituteurs et professeurs des écoles titulaires.

Les dossiers d'inscription

sont téléchargeables sur le site de la DSDEN de l'Aisne (rubriques « espace professionnel », « espace des personnels », « carrière et recrutement », <http://www.ac-amiens.fr/dsden02/espace-pro/espace-des-personnels/carriere-recrutement/concours-examens/capa-sh/>)

Retour des dossiers d'inscription

Les dossiers sont à retourner impérativement pour **le jeudi 10 novembre 2016 sous couvert de votre inspecteur(rice) de votre circonscription** à :

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne
Bureau DIPRED 2
Cité administrative
02018 LAON CEDEX

Date limite de dépôt des mémoires : le **mercredi 5 avril 2017**

Jean-Pierre GENEVIEVE